



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladies professionnelles

Question écrite n° 53290

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur le problème grandissant du « mal de dos » ou « troubles musculo-squelettiques » qui touchent des millions de travailleurs en Europe. Cette pathologie chronique s'étend à l'ensemble des États de l'Union européenne, et l'apparition de tels troubles est en réalité liée à de mauvaises conditions ergonomiques (postures inconfortables, tâches répétitives, méthodes de travail inadaptées, etc.). Or, ces problèmes de dos ont chaque année un coût énorme pour les entreprises européennes, de l'ordre de plusieurs milliards d'euros (pertes de productivité, congés de maladie, frais médicaux et d'assurance). Il souhaiterait connaître sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53290

Rubrique : Risques professionnels

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 2004, page 9873

Question retirée le : 5 juillet 2005 (Fin de mandat)